

LES ARCHERS DE PARIS

53, Boulevard de l'Amiral Bruix - 75016 Paris

TEL : 06.60.10.53.53 (répondeur)

E-mail : archersdeparis@wanadoo.fr

site : www.archersdeparis.fr

TERRAIN EN PLEIN AIR : ouvert toute l'année à tous les adhérents ayant obtenu leur flèche bleue (test de niveau).

Tir à toutes les distances officielles : 18, 30, 50 et 70 m

Puissance des arcs < 60 £ : les pointes chasses sont strictement interdites

Pour des raisons de sécurité, les archers mineurs ne peuvent tirer que durant les créneaux des cours.

La discipline est pratiquée en loisir comme en compétition.

Situé entre la porte Maillot et la porte Dauphine. (Bus n° 11,24,43,73,82,83, 244, PC1, PC3)

(RER C, Métro: lignes n°1, 2)

GYMNASE SAINT ANGE : 22 rue Jean Leclaire - 75017 PARIS

(métro : porte de St Ouen / Guy Moquet Bus: n° 31, 66, 81 et PC3)

Lundi	18h30 à 20h30	(initiation de mi-septembre à fin mai)
Mard	19h00 à 22h30	
Jeudi	18h00 à 20h30	
Samedi	14h00 à 18h00	(initiation de mi-septembre à fin mai de 14H à 16H)
Dimanche	09h00 à 12h00	

Les tirs sont effectués avec des arcs 'classiques' ou à 'poulies' (< 60 £) à 18 m.

Les chaussures de sport sont obligatoires pour l'accès à la salle.

Nous remercions les adhérents de laisser leurs téléphones mobiles sur messagerie.

COTISATIONS 2018/2019 :

Enfant (< 18 ans) :	200 €	Les enfants sont acceptés à partir de l'âge de 14 ans révolu après test
Etudiant	200 €	(sur présentation de la carte d'étudiant)
Adulte :	295 €	
Chômeur	200 €	(sur présentation de l'attestation Pôle Emploi)

Tarif couple ou famille (15 € de réduction sur chaque cotisation)

Sont compris jusqu'en septembre de l'année suivante :

l'utilisation des installations

la licence fédérale et l'assurance

Inscription en 2ème club des + 18 ans : 225 €

Inscription en 2ème club des - 18 ans, 160 €

étudiants, chômeurs :

(l'adhérent doit être titulaire d'une licence FFTA en cours de validité)

Pièces à fournir (OBLIGATOIRES POUR LA PREMIERE INSCRIPTION)

1 photo d'identité récente (pour les nouveaux adhérents)

1 certificat médical pour l'année sportive en cours **autorisant le tir à l'arc en compétition**

pour un transfert : le certificat de radiation du club précédent

pour un 2ème club : copie de la licence en cours de validité

Pour tous renseignements :

06 60 10 53 53 (répondeur)

E-mail : archersdeparis@wanadoo.fr

site : www.archersdeparis.fr